



REPÚBLICA D'ANGOLA

**INTERVENTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
DIEKUMPUNA N'SADISI SITA JOSÉ, AMBASSADEUR DÉLÉGUIÉ
PERMANENT DE LA RÉPUBLIQUE D'ANGOLA AUPRÈS DE
L'UNESCO, Á LA 39^{ème} SESSION DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE
DE L'UNESCO**

PARIS, LE 3 NOVEMBRE 2017

Madame la Présidente,
Excellences Mesdames et Messieurs les délégués,
Mesdames et Messieurs,

Au nom du Gouvernement angolais, j'ai l'honneur de vous présenter Madame la Présidente, les félicitations pour votre élection et vous souhaite plein succès dans cette lourde et noble mission.

2

Je profite de cette opportunité pour saluer le Président du Conseil Exécutif, dont l'organe, a joué un rôle essentiel dans la préparation des décisions à soumettre à la présente session.

Je voudrais saluer particulièrement Madame la Directrice Générale, Irina Bokova, pour son leadership et son engagement sans faille à défendre les nobles valeurs de l'UNESCO, notamment la sauvegarde de l'universalité.

Madame la Présidente,

Malgré la crise financière constamment accentué, qui a un impact négatif évident, l'organisation ne peut se passer de faire face aux grands défis mondiaux, tels que: l'extrémisme violent, l'accès à l'éducation de qualité pour tous, l'alphabétisation, la pauvreté, le changement climatique, l'accès à l'information pour tous, la protection du patrimoine culturel.

De la même manière, elle devra tenir compte résolument de ses priorités, notamment la priorité Afrique et l'égalité des genres.

Il y a lieu de souligner ici la pertinence des bureaux hors-siège en Afrique et la nécessité du renforcement de leur capacité à assister les bureaux nationaux et les commissions nationales.

À ce jour, la gouvernance de l'UNESCO, notamment la révision des procédures et méthodes de travail de l'organisation, est un autre grand défi, pour lequel des contributions positives ont été

émises sous la coordination habile de Monsieur Stanley Mutumba Simataa, Président de la 38^e session de la Conférence générale.

Nous croyons fermement que l'adoption de ces contributions servira grandement à améliorer la performance de notre organisation, notamment dans la mise en œuvre du programme de développement durable à l'horizon 2030 et la concrétisation des Accords de Paris sur le Climat.

3

Excellences, mesdames et messieurs,

Dans le cadre du processus de consolidation de notre système démocratique, ont eu lieu les élections générales en août dernier, reconnues par la communauté internationale comme justes, pacifiques et transparentes.

Le peuple angolais a élu un nouveau président de la République, en substitution de l'Ingénieur José Eduardo dos Santos, qui, volontairement, a décidé de ne pas se représenter, malgré la possibilité qu'il en avait constitutionnellement.

Le président élu, Son excellence Monsieur João Manuel Gonçalves Lourenço, s'est exprimé récemment en disant qu'il avait hérité du Président José Eduardo dos Santos un pays indépendant, libre, uni, en paix et avec un peuple réconcilié avec soi-même ; ce qui représente un capital important qui aidera à affronter de façon appropriée les défis présents et futurs.

En Angola l'éducation est un droit constitutionnel qui doit être garanti pour tous les angolais. Durant l'année scolaire en cours, 6,1 millions d'élèves ont été inscrits dans l'enseignement primaire et 2,5 millions au secondaire.

Entre 2014-2016, plus de 78.000 jeunes ont été formés dans 27 domaines stratégiques d'enseignement technico-professionnel.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, le nombre d'étudiants universitaires est passé de 14.000 en 2002 à 283.000 en 2016.

Le réseau universitaire s'étend sur les 18 provinces du pays, avec 64 institutions d'enseignement supérieur, desquelles 24 sont publiques.

Nous aimerions manifester notre soutien à l'initiative de l'organisation d'une rencontre panafricaine de haut niveau, prévue pour mars 2018 par l'UNESCO, l'Union Africaine et le Gouvernement du Kenya, dans le cadre de la mise en œuvre de l'Objectif 4-Education 2030.

La mobilisation de la science, la technologie et l'innovation au service du développement socio-économique est aussi un objectif prioritaire en Afrique.

Aussi, nous nous réjouissons de notre partenariat avec l'UNESCO concernant la conception du programme de formation doctorale des cadres dans les domaines des sciences, ingénieries, technologies et innovation, dont l'exécution bénéficiera de l'assistance technique de l'Académie mondiale des sciences.

Dans le même ordre d'idées, nous avons le plaisir d'annoncer l'entrée en orbite au mois de décembre prochain du satellite géostationnaire de communication Angosat "1", entièrement financé par l'Etat angolais.

Son exploitation, associée à la ramification du réseau de fibre optique terrestre et sous-marine, aura des répercussions remarquables dans les domaines de la science, l'éducation, l'information et la communication, autant que sur les différentes activités économiques.

Madame la Présidente,

La culture constitue une des bases fondamentales sur lesquelles se construit une nation.

L'Angola y croit fermement et tient à préserver et promouvoir les valeurs les plus remarquables léguées par nos traditions ancestrales ; lesquelles contribuent, sans aucun doute, à la construction d'un pays réconcilié et engagé dans l'effort pour le respect des valeurs universellement admises, parmi lesquelles la promotion de la Culture de la paix.

La récente classification des vestiges de Mbanza Kongo, capitale de l'ancien Royaume du Kongo sur la liste du patrimoine mondial, dignifie notre pays, notre Histoire, notre peuple, ainsi que l'histoire universelle.

Cette inscription a permis au Gouvernement angolais de souscrire à un engagement véritable pour préserver ce site historique comme lieu de mémoire pour toutes les communautés qui font partie de l'ancien Royaume, notamment celles de la République Démocratique du Congo, le Congo/Brazzaville, le Gabon, sans oublier la diaspora Kongo, notamment aux Amériques et aux Caraïbes, et conséquemment pour promouvoir le tourisme culturel et le développement.

Dans le cadre de la Culture de la paix, nous continuerons à travailler avec l'UNESCO et l'Union Africaine à la matérialisation de nos engagements pour la mise en œuvre des recommandations consignées dans le Plan d'action de Luanda, adopté en mars 2013.

Pour terminer il nous plaît d'annoncer l'élection de la République d'Angola au Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies, devant y prendre activement part à partir de Janvier 2018 pour une période de 3 ans.

Je vous remercie pour votre attention.